

FICHE DE RÉSERVATION ALSH PERNES RÉCRÉ DES MERCREDIS

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance Âge

PAI : oui non

ACCUEIL RÉGULIER

Toute l'année scolaire

à compter du au

Journée avec repas 1/2 journée matin avec repas

1/2 journée matin sans repas 1/2 journée après-midi sans repas

ACCUEIL OCCASIONNEL

Veillez préciser la date et cocher la formule choisie

Date	Journée	½ journée matin avec repas	½ journée matin sans repas	½ journée après midi sans repas

Nom et prénom du responsable légal :

Fait le SIGNATURE

FICHE DE RÉSERVATION ALSH PERNES RÉCRÉ DES MERCREDIS

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance Âge

PAI : oui non

ACCUEIL RÉGULIER

Toute l'année scolaire

à compter du au

Journée avec repas 1/2 journée matin avec repas

1/2 journée matin sans repas 1/2 journée après-midi sans repas

ACCUEIL OCCASIONNEL

Veillez préciser la date et cocher la formule choisie

Date	Journée	½ journée matin avec repas	½ journée matin sans repas	½ journée après midi sans repas

Nom et prénom du responsable légal :

Fait le SIGNATURE

RÉSERVATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

Avec l'imprimé disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance (et téléchargeable sur le site de la ville).

Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs « Pernes Récré ».**

OU

réservation par courriel, à l'adresse du Centre de Loisirs : **alshpernes@gmail.com** ou **par tél. : 06 26 40 01 06**

RÉSERVATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

Avec l'imprimé disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance (et téléchargeable sur le site de la ville).

Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé dûment complété **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs « Pernes Récré ».**

OU

réservation par courriel, à l'adresse du Centre de Loisirs : **alshpernes@gmail.com** ou **par tél. : 06 26 40 01 06**

ANNULATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

En cas de situation exceptionnelle, impérativement 48 heures avant la date de réservation.

Avec l'imprimé type disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance.

Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé type **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs « Pernes Récré ».**

Toute absence non signalée ou signalée après les délais inscrits ci-dessus, sera facturée.

**AUCUNE ANNULATION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
NE SERA PRISE EN COMPTE**

ANNULATION ALSH « PERNES RÉCRÉ »

En cas de situation exceptionnelle, impérativement 48 heures avant la date de réservation.

Avec l'imprimé type disponible au service restauration scolaire, aux accueils périscolaires, au service éducation enfance.

Le responsable ou l'enfant **dépose** l'imprimé type **uniquement dans la bannette de la classe ou celle de l'accueil de loisirs « Pernes Récré ».**

Toute absence non signalée ou signalée après les délais inscrits ci-dessus, sera facturée.

**AUCUNE ANNULATION PAR TÉLÉPHONE OU SMS
NE SERA PRISE EN COMPTE**